

Les Français et l'intégration des autistes dans la société

http://www.ifop.com/?option=com_publication&type=poll&id=4006

Ifop – mars 2018

Sos Autisme

Les Français soutiennent largement toute mesure qui pourrait favoriser une meilleure prise en charge des personnes autistes : c'est l'enseignement de l'enquête menée en mars 2018 par l'Ifop pour Sos autisme. Sur le plan scolaire d'abord, 83 % des Français se disent favorables à l'intégration des enfants autistes à l'école publique (à ce jour 20 % des enfants autistes ont accès à l'école primaire).

En matière d'emploi, 85 % des actifs disent qu'ils seraient prêts à travailler ou employer des personnes autistes (35 % y seraient tout à fait prêts). Enfin 89 % des Français souhaitent le passage d'une loi permettant le remboursement total de la prise en charge d'un enfant autiste par la solidarité nationale.

L'adhésion à l'intégration des enfants autistes à l'école publique

20% d'enfants autistes seulement ont accès à l'école primaire, un chiffre qui diminue au collège jusqu'au lycée. Ils ne sont chaque année qu'une vingtaine à avoir leur baccalauréat. 80% sont privés d'éducation malgré la loi sur l'égalité des chances de 2005.

- Seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt pas favorable ou pas favorable du tout à l'intégration des enfants autistes à l'école publique ?

	Ensemble des Français Mars 2018 (%)
TOTAL Favorable	83
• Tout à fait favorable	42
• Plutôt favorable	41
TOTAL Pas favorable	17
• Plutôt pas favorable	11
• Pas favorable du tout	6
TOTAL	100

La disposition à embaucher ou travailler avec des autistes

2 % des personnes autistes ont accès à l'emploi. Personnellement, seriez-vous prêt à embaucher ou à travailler avec des personnes autistes ?

Base : aux actifs uniquement.	Ensemble des actifs Mars 2018 (%)
TOTAL Oui	85
• Oui, tout à fait	35
• Oui, plutôt	50
TOTAL Non	15
• Non, plutôt pas.....	10
• Non, pas du tout.....	5
TOTAL	100

L'adhésion au vote d'une loi permettant le remboursement total de la prise en charge d'un enfant autiste

Aujourd'hui l'essentiel des prises en charges nécessaires à l'autonomie d'un enfant autiste n'est pas remboursé (psychologues Aba, psychomotriciens, ergothérapeutes). Le montant des coûts restant à la charge des familles représente en moyenne 2 500 euros par mois.

- Personnellement, seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt pas favorable ou pas favorable du tout au vote d'une loi permettant le remboursement total de la prise en charge d'un enfant autiste ?

	Ensemble des Français Mars 2018 (%)
TOTAL Favorable	89
• Tout à fait favorable	47
• Plutôt favorable.....	42
TOTAL Pas favorable	11
• Plutôt pas favorable	6
• Pas favorable du tout	5
TOTAL	100

Fiche technique

Echantillon de 1002 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (Cawi - Computer Assisted Web Interviewing) du 8 au 9 mars 2018.